

**Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **16 août 2016**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Bruno Gobeil, maire
Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Madame Lise Pratte, conseillère # 3
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6

Est absent :

Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur Michel Morin, l'ordre du jour est adopté.

2016-08-160

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 5 juillet 2016

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, **appuyée** par Monsieur Richard Blais, le procès-verbal du 5 juillet 2016 est approuvé.

2016-08-161

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens dans la salle.

5. Rapport-chef de pompier

- A) Approbation de diverses dépenses pour le service du chef pompier :

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** que la dépense énumérée plus bas soit et est autorisée. Cette dépense est :

- Achat compresseur à air

Un montant total de 400 \$ plus taxes est prévu pour couvrir la facture à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2016-08-162 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

- B) Le chef pompier demande à ce que les employés de la voirie enlèvent et coupent les branches qui poussent le long du ruisseau Gendron sur le côté de Guitabec à partir du pont, pour ne pas que soit brisé l'équipement lors des pratiques.
- C) Le chef pompier informe aussi les membres du conseil que Monsieur Philippe Delage va réintégrer l'équipe des pompiers de La Patrie.

6. Rapport de la voirie

- A) Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal.

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Luc Bibeau.

-Passage de la niveleuse : rang Cohoes, Bethléem et Petit-Canada à certains endroits dangereux pour les usagers.

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

Lettre - A : Avis de motion modifiant le R72-35 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Avis de motion est donné par Monsieur Yves Vézina, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le R72-35, relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

2016-08-163 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - B : Avis de motion modifiant le R76-14 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Avis de motion est donné par Madame Lise Pratte, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le R76-14, relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

2016-08-164 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - C : Demande d'autorisation signature : Entente de tarification Caisse Desjardins des Hauts-Boisés

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, appuyée par Monsieur David Masse, il est **résolu** que le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de tarification avec la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés.

2016-08-165 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre -D : Demande d'autorisation AFC des Appalaches pour l'utilisation de la voie publique du rang Cohoes pour des travaux de foresterie sur le lot 5000087.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse
APPUYÉ par Monsieur Richard Blais
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise la demande de AFC des Appalaches pour l'utilisation de la voie publique du rang Cohoes pour effectuer des travaux de foresterie avec la machinerie lourde sur le lot 500087 appartenant à Sophie Blais ;

Que AFC des Appalaches assure la circulation des usagers du rang Cohoes pendant la période des travaux ;

Que s'il y a des réparations pour des dommages causés sur la route municipale lors des travaux, qu'ils seront à la charge d'AFC des Appalaches.

2016-08-166 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre -E : Entériné la présence de Madame Lise Pratte pour la conférence de presse au Programme de soutien à l'action bénévole «volet loisir et volet loisirs des aînés»

IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse
APPUYÉ par Monsieur Yves Vézina
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie entérine la présence de Madame Lise Pratte à la Conférence de presse relative au Programme de soutien à l'action bénévole «volet Loisir» et «volet Loisirs des Aînés» qui a eu lieu le 13 juillet à Ascot Corner.

2016-08-167 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre -F : Achat de 10 billets pour les bénévoles pour le souper gastronomique de la Contrée du Mont-Mégantic

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Vézina
APPUYÉ par Monsieur Richard Blais
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise l'achat de 10 billets à 20 \$ chacun pour le souper gastronomique de la Contrée du Massif Mégantic qui a eu lieu le 15 août, ces billets ont été pigés au hasard parmi tous les bénévoles ;

Que la directrice générale fasse parvenir un chèque de 200 \$ à Sentiers Mont Mégantic.

2016-08-168 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - G : Invitation Classique de Golf –Virage santé mentale

Aucune inscription

Lettre - H : Remboursement taxes scolaires 2016-2017 : Corporation des Loisirs St-Pierre La Patrie

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse, il est **résolu** que le conseil de la Municipalité de La Patrie verse un montant de 870.03 \$ à la Corporation des loisirs St-Pierre La Patrie, pour rembourser les taxes scolaires 2016-2017.

2016-08-169 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - I : Appui au projet de relocalisation du centre des femmes du Haut-St-François

Appui refusé

Lettre - J : COGESAF -Journée d'information sur les lacs

Aucune participation

Lettre - K : Avis de motion décrétant un tarif lors d'une intervention du Service de sécurité incendie destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident

Avis de motion est donné par Monsieur Yves Vézina, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un tarif lors d'une intervention du Service de sécurité incendie destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident

2016-08-170 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - L : Demande de la Corporation des Loisirs St-Pierre La Patrie pour obtenir un bac gratuitement

Suite à la demande de la Corporation des Loisirs St-Pierre, La Patrie, pour obtenir un bac pour ramasser les cannettes vides, Yves Vézina va leur en remettre deux, gracieusement.

Lettre - M : Demande de location gratuite –cours de violon

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, appuyée par Monsieur Richard Blais, il est **résolu** que le conseil de la Municipalité de La Patrie accorde à Madame Nathalie Gauthier, la location gratuite de la salle du Centre communautaire pour donner ses cours de violon, les mercredis de 15 h à 21 h à partir du 7 septembre jusqu'au 14 décembre 2016.

2016-08-171 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - N : Demande de location gratuite et de financement –Fabrique St-Joseph-des-Monts

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, appuyée par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que le conseil de la Municipalité de La Patrie accorde à la Fabrique St-Joseph-des-Monts, la location gratuite de la salle municipale pour le repas paroissial qui aura lieu le 16 octobre 2016. La demande de financement est refusée.

2016-08-172 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - O : Autorisation pour vérification auprès du comptable sur l'impact fiscal pour le transfert des infrastructures de la Corp. des Loisirs St-Pierre

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Pratte
APPUYÉ par Monsieur Yves Vézina
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise la directrice générale, à faire les vérifications auprès du comptable sur l'impact fiscal pour le transfert des infrastructures de la Corp. des Loisirs St-Pierre à la Municipalité de La Patrie.

2016-08-173 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - P : Demande de financement provisoire de la SAE

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Pratte
APPUYÉ par Monsieur Yves Vézina
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie accepte la demande de financement provisoire de 1 500 \$, pour la SAE en attendant de recevoir la subvention du gouvernement fédéral, à la réception de la subvention, la SAE remettra le montant à la municipalité.

2016-08-174 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - Q : Budget «char allégorique»

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Pratte
APPUYÉ par Monsieur Richard Blais
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie accorde un budget de 500 \$ pour la conception du char allégorique pour le défilé du Festival de Musique aux sommets de Chartierville.

2016-08-175 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, appuyée par Monsieur Richard Blais, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant **61 787.94 \$**, référence aux chèques numéros **8406 à 8409, 8411-8412, 8415 à 8433 , 201600268, 201600280 à 201600318** et autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2016-08-176 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Rapport du maire

Aucune réunion pour juillet.

11. Période des questions

Le maire répond à la question d'un citoyen sur le budget du char allégorique.

12. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **20 h 50**.

2016-08-177 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Bruno Gobeil
Maire

Johanne Latendresse
Directrice générale,
secrétaire-trésorière

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire